



| De |

Sébastien Ribeiro
Coordonnateur FNEC FP-FO Académie de Versailles
Fnec.acad.vers@gmail.com

| A l'attention de |

Mme Charline Avenel, Rectrice de l'académie de Versailles
Rectorat de Versailles, 3 Bd de Lesseps, 78017 Versailles cedex

| Objet | Création de la liste complémentaire et recrutement de la totalité des candidats admissibles aux CRPE 2021 dans l'académie de Versailles

Versailles, le 26 janvier 2022

Madame la Rectrice,

suite au puissant mouvement de grève du 13 janvier, les représentants du ministre ont annoncé la semaine dernière le recrutement sous statut de la totalité des candidats au concours de professeur des écoles inscrits sur les listes complémentaires des différentes académies en 2021.

Or dans l'académie de Versailles, plus grosse académie de France, vous aviez fait le choix de n'ouvrir aucune liste complémentaire en juin 2021. De plus, concernant le concours externe vous aviez limité la liste de lauréats à 1 271 admis au lieu des 1 408 postes ouverts à ce concours, soit une perte de 137 stagiaires ! Et puisqu'il y a eu 1 508 admissibles à ce concours, 100 candidats pouvaient constituer la liste complémentaire du concours externe !

Suite à l'annonce du ministère de recruter l'ensemble des listes complémentaires, la FNEC FP FO vous a interpellée vendredi 21 janvier puis de nouveau lors du dernier CHSCTA mardi 25 janvier mais vous dites assumer vos choix !

Cette réponse n'est pas entendable et les arguments que vous nous opposez concernant une « note minimale » au concours qui serait « trop faible » pour un recrutement sous statut sont encore moins entendables quand vos services n'arrivent pas plus à recruter des contractuels à bac +2 ou des enseignants retraités !

Tous les jours, ce sont donc des centaines et des centaines de classes non remplacées dans chacun des 4 départements de l'académie, la situation ne peut plus durer ! Les personnels et les parents d'élèves ne l'acceptent plus ! Alors que le 1^{er} ministre avec le ministre Blanquer ont acté les recrutements de la totalité des listes complémentaires, l'académie de Versailles ne peut pas décider de balayer, d'un revers de main, le problème du remplacement et du manque de personnels dans les écoles.

La situation est grave et vous le savez ! La situation dans les écoles est profondément dégradée ! Concernant notre académie, nous vous demandons de recruter en urgence l'ensemble des candidats admissibles aux CRPE 2021 qui n'ont pas été admis en juin. Il n'est nul besoin de réunir le jury qui a pleinement joué son rôle en notant et classant l'ensemble des candidats en juin 2021. Sa souveraineté ne serait pas remise en cause par des recrutements de candidats admissibles supplémentaires. C'est une décision urgente qui vous appartient et que l'ensemble des personnels avec leurs organisations syndicales revendiquent et attendent depuis des mois. La FNEC FP-FO demande à être reçue.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de ma parfaite considération.

Sébastien Ribeiro
Pour les sections départementales de la FNEC FP-FO (académie de Versailles)